



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2023-2024

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 31 décembre 2023

**Compte rendu de la gestion
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023**

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté
par le Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2024

Numéro de catalogue : ST96-16F-PDF

ISSN : 2564-4254

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#)¹.

1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le [Plan ministériel 2023-2024](#)¹.

¹ *Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour, via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).*

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 31 décembre pour l'exercice 2023-2024, comparativement à 2022-2023. Il a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'informations financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

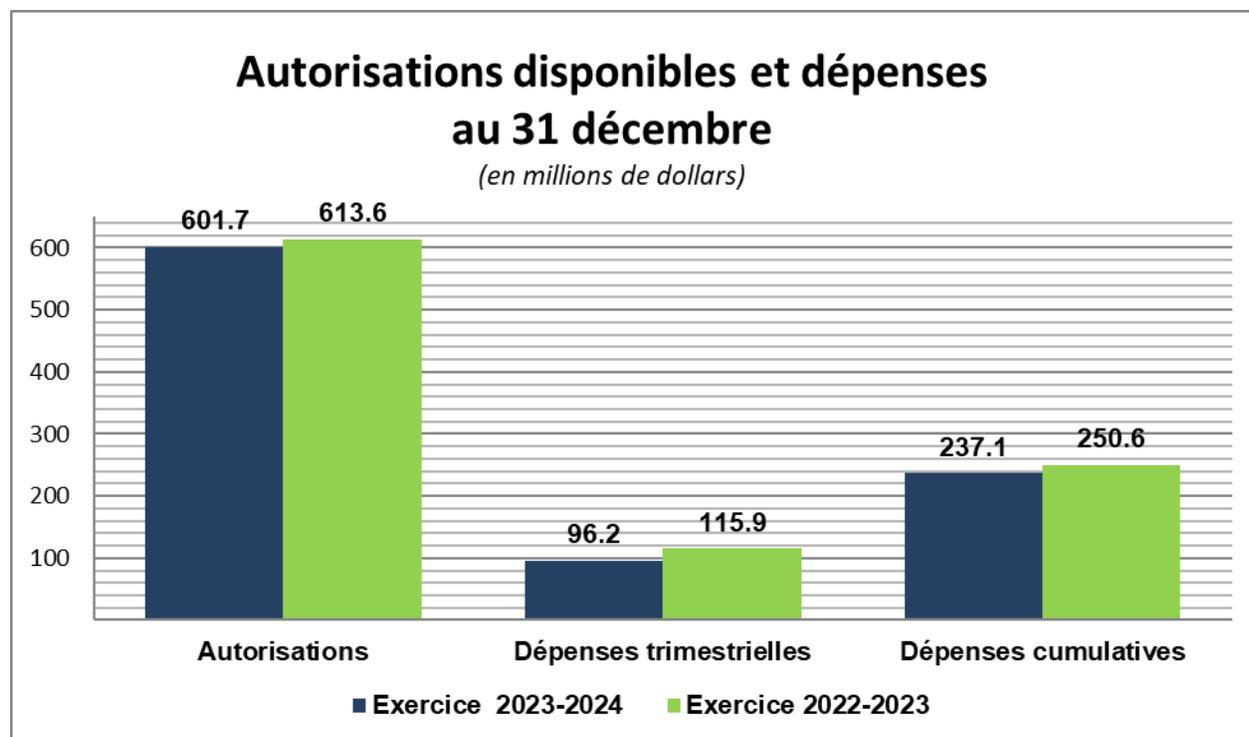
L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué dans les Annexes.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2023-2024 et 2022-2023

Les crédits totaux disponibles au 31 décembre 2023 sont de 601,7 millions de dollars et représentent une diminution de 11,9 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent (-1,9%).

Autorisations (en milliers de dollars)	2023-2024	2022-2023	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	228 333	229 207	(874)	(0%)
Crédit 5 - Dépenses en capital	283 317	285 958	(2 641)	(1%)
Crédit 10 - Subventions et contributions	77 913	85 581	(7 668)	(9%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 160	12 271	(111)	(1%)
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	7	614	(607)	(99%)
Autorisations budgétaires totales	601 730	613 631	(11 901)	(2%)

Autorisations liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

Au 31 décembre 2023, les autorisations totalisent 228,3 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 229,2 millions de dollars au 31 décembre 2022. Il s'agit donc d'une baisse non significative de 0,9 million de dollars (-0,4%) cette année.

Autorisations liées au crédit 5 (dépenses en capital)

Au 31 décembre 2023, les autorisations totalisent 283,3 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 286,0 millions de dollars au 31 décembre 2022. Il s'agit donc d'une baisse non significative de 2,6 millions de dollars (-0,9%) cette année.

Autorisations liées au crédit 10 (subventions et contributions)

Au 31 décembre 2023, les autorisations totalisent 77,9 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 85,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. Il s'agit donc d'une baisse de 7,7 millions de dollars (-9,0%) cette année.

Cette diminution s'explique principalement par une diminution de 7,3 millions de dollars pour le programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2023-2024 et 2022-2023

Les dépenses cumulatives au 31 décembre 2023 sont de 237,1 millions de dollars et représentent une diminution cumulative de 13,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les dépenses pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023 sont de 96,2 millions de dollars et représentent une diminution de 19,6 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit au 31 décembre

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2023-2024		2022-2023		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	59 049	142 387	49 970	125 548	9 079	16 839
Crédit 5 - Dépenses en capital	22 099	56 249	49 795	89 276	(27 696)	(33 027)
Crédit 10 - Subventions et contributions	12 039	29 345	13 265	27 272	(1 226)	2 073
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 040	9 120	2 820	8 458	220	662
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	-	-	-	-	-	-
Dépenses budgétaires totales par Crédit	96 227	237 101	115 850	250 554	(19 623)	(13 453)

Dépenses liées au crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

L'augmentation de 9,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles (18,2%) et de 16,8 millions de dollars des dépenses cumulatives (13,4%) s'explique principalement par l'augmentation des

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

dépenses salariales suite à une augmentation des effectifs de l'ASC et une augmentation reliée au calendrier de paiements de plusieurs projets comme l'initiative de continuité des services d'observation de la Terre et l'initiative Nouveaux horizons en santé.

Dépenses liées au crédit 5 (dépenses en capital)

La diminution de 27,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles (-55,6%) et de 33 millions de dollars des dépenses cumulatives (-37%) s'explique principalement par une diminution reliée au calendrier de paiements du projet Canadarm3.

Dépenses liées au crédit 10 (subventions et contributions)

La diminution de 1,2 million de dollars des dépenses trimestrielles (-9,2%) s'explique principalement par le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

L'augmentation de 2,1 millions de dollars des dépenses cumulatives (7,6%) s'explique principalement par la variation des taux de change, notamment ceux reliés aux paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

Dépenses par article courant au 31 décembre

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2023-2024		2022-2023		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	29 861	80 578	25 272	71 416	4 589	9 162
Transports et communications	1 569	4 613	1 716	3 359	(147)	1 254
Information	484	1 273	419	825	65	448
Services professionnels et spéciaux	45 528	106 849	72 181	137 677	(26 653)	(30 828)
Location	1 783	3 182	952	2 628	831	554
Service de réparation et d'entretien	2 576	4 230	670	1 738	1 906	2 492
Services publics, fournitures et approvisionnements	421	1 178	379	947	42	231
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	1 931	3 831	998	2 842	933	989
Paiements de transfert	12 039	29 345	13 265	27 272	(1 226)	2 073
Autres subventions et paiements	35	2 022	(2)	1 850	37	172
Dépenses budgétaires totales par Article courant	96 227	237 101	115 850	250 554	(19 623)	(13 453)

Les dépenses totales de l'ASC enregistrées lors du 3e trimestre 2023-2024 se chiffrent à 96,2 millions de dollars alors qu'elles étaient de 115,9 millions de dollars à la même période l'an passé. Ceci représente une diminution de 19,6 millions de dollars (-16,9%) par rapport à l'exercice précédent.

De façon cumulative, les dépenses au 31 décembre 2023 s'élèvent à 237,1 millions de dollars, comparativement à 250,6 millions de dollars à la même période l'an passé. Il s'agit d'une diminution de 13,5 millions de dollars (-5,4%) cette année.

Les écarts significatifs, par article courant, sont les suivants :

Personnel

L'augmentation de 4,59 millions de dollars des dépenses trimestrielles (18,2%) et de 9,2 millions de dollars des dépenses cumulatives (12,8%) est principalement causée par une

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

augmentation des dépenses salariales suite à une augmentation des effectifs de l'ASC afin de permettre l'embauche d'experts hautement qualifiés dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion de projets et des services internes en support à la mise en place des initiatives reliées aux récentes annonces budgétaires.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 26,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles (-36,9%) et de 30,8 millions de dollars des dépenses cumulatives (- 22,4%) est principalement causée par une diminution reliée au calendrier de paiements du projet Canadarm3.

Paiements de transfert

La diminution de 1,2 million de dollars des dépenses trimestrielles (-9,2%) s'explique principalement par le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

L'augmentation de 2,1 millions de dollars des dépenses cumulatives (7,6%) s'explique principalement par la variation des taux de change, notamment ceux reliés aux paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

3. Risques et incertitudes

Les dépenses au 3^e trimestre de 2023-2024 représentent 39% des dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, alors que 75% de l'année financière s'est écoulée. Le niveau des dépenses est légèrement inférieur à l'exercice financier 2022-2023 (41%) et inférieur à celui de 2021-2022 (44%). Cette situation ne représente aucun enjeu. Les dépenses cumulatives se rétabliront en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégral combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets. De même, la possibilité d'une interruption de services ou d'une divulgation non autorisée d'information découlant d'un événement de cybersécurité pose un risque additionnel aux opérations de l'ASC. Ces éléments se traduisent en des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émanent également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023
État des autorisations (non audité)
(en milliers de dollars)

Annexe 1

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	228 333	59 049	142 387	229 207	49 970	125 548
Crédit 5: Dépenses en capital	283 317	22 099	56 249	285 958	49 795	89 276
Crédit 10: Subventions et contributions	77 913	12 039	29 345	85 581	13 265	27 272
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 160	3 040	9 120	12 271	2 820	8 458
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	7	-	-	614	-	-
Autorisations budgétaires totales	601 730	96 227	237 101	613 631	115 850	250 554

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non
audité)
(en milliers de dollars)

Annexe 2

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Personnel	100 089	29 861	80 578	94 516	25 272	71 416
Transports et communications	9 721	1 569	4 613	9 121	1 716	3 359
Information	2 513	484	1 273	2 202	419	825
Services professionnels et spéciaux	380 343	45 528	106 849	402 605	72 181	137 677
Location	5 052	1 783	3 182	4 644	952	2 628
Service de réparation et d'entretien	9 750	2 576	4 230	5 399	670	1 738
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 330	421	1 178	1 327	379	947
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	568	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	10 392	1 931	3 831	5 643	998	2 842
Paiements de transfert	77 913	12 039	29 345	85 581	13 265	27 272
Autres subventions et paiements	3 059	35	2 022	2 593	- 2	1 850
Dépenses budgétaires totales	601 730	96 227	237 101	613 631	115 850	250 554